

Démocratie et institutions



Durée : 5 périodes

Au cours de cette situation d'apprentissage, les élèves se penchent sur le taux de participation des jeunes (18-34 ans) aux élections provinciales. Ils abordent ensuite la démocratie et les institutions démocratiques du Québec et du Canada. Enfin, ils réfléchissent à la possibilité de permettre aux jeunes de voter lors d'un référendum sur un sujet qui les touche directement.

Éléments du Programme de formation mobilisés

Thème : Démocratie et ordre social

Concepts principaux	Démocratie	Institutions démocratiques du Québec et du Canada
Concepts particuliers		<ul style="list-style-type: none">• Paliers gouvernementaux• Fonctionnement des systèmes politiques québécois et canadien• Laïcité de l'État québécois• Partis et associations politiques• Organisation politique des Premiers Peuples

Domaine général de formation et axe de développement	Vivre-ensemble et citoyenneté <ul style="list-style-type: none">• Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques
Compétences disciplinaires	CD1 Étudier des réalités culturelles <ul style="list-style-type: none">• Circonscrire l'objet d'étude• Analyser les relations sociales• Évaluer les savoirs• Exposer une compréhension enrichie CD2 Réfléchir sur des questions éthiques <ul style="list-style-type: none">• Dégager la dimension éthique d'une situation• Examiner une diversité de points de vue• Élaborer un point de vue• Dialoguer
Compétences transversales	CT1 Exploiter l'information <ul style="list-style-type: none">• Systématiser la quête d'information• S'approprier l'information• Tirer profit de l'information CT5 Se donner des méthodes de travail efficaces <ul style="list-style-type: none">• Visualiser la tâche dans son ensemble• Réguler sa démarche• Analyser sa démarche

Accompagnement pédagogique

Cette situation d'apprentissage, sous forme de parcours interactif, permet aux élèves de construire les concepts principaux « Démocratie » et « Institutions démocratiques du Québec et du Canada » du thème « Démocratie et ordre social » du programme *Culture et citoyenneté québécoise*. Elle permet également de développer les deux compétences du programme.

Étape 1 PAUSE COMPÉTENCE SOCIO

Mener une étude sociologique pour savoir si les jeunes de 18 à 34 ans participent aux élections provinciales

-  Enquête sociologique
- Dossier documentaire
- Grille de rétroaction CD1

- Les élèves amorcent la situation d'apprentissage en réalisant une étude sociologique sur le taux de participation des jeunes de 18 à 34 ans aux élections provinciales.
- Ils prennent d'abord connaissance des informations qui permettent de circonscrire l'objet d'étude.
- Individuellement, ils définissent deux termes importants de l'enquête : le taux de participation électorale et le groupe d'âge. Ils doivent comprendre ces termes pour faire l'analyse des documents qui leur sont fournis. Au besoin, expliquer aux élèves comment on calcule le taux de participation à une élection : $(\text{Nombre de personnes qui ont voté} / \text{Nombre d'électeurs et d'électrices admissibles}) \times 100$.

Flexibilité pédagogique

La formulation de ces définitions pourrait se faire en groupe-classe. Sinon, il pourrait être utile de faire un retour en groupe-classe afin de s'assurer que les élèves comprennent bien ces deux définitions.

- Les élèves rédigent leur réponse provisoire à la question de recherche. Ils doivent aussi expliquer leur réponse. Attirer leur attention sur le fait qu'il s'agit là de leur hypothèse de recherche, qu'ils valideront ou infirmeront à la fin de leur enquête sociologique.

- Les inviter ensuite à prendre connaissance des documents 1 et 2 du dossier documentaire, qui présentent des données sur la participation des jeunes aux élections.

Flexibilité pédagogique

Certains élèves pourraient avoir besoin de soutien dans la lecture des diagrammes. Cette étape pourrait être réalisée en petit groupe ou même en groupe-classe.

- Les élèves recueillent les informations et les notent dans le tableau. Puis, à partir de ces données, ils formulent des constats sur le taux de participation électorale des jeunes de 18 à 34 ans et sur le taux de participation de leurs aînés. Ils comparent ensuite les résultats obtenus à leur réponse provisoire, afin de vérifier si celle-ci se trouve confirmée ou infirmée.

Compétences transversales

L'analyse que font les élèves des documents du dossier documentaire est l'occasion d'observer le développement de la compétence transversale **Exploiter l'information** (CT1), composantes *Systematiser la quête d'information*, *S'approprier l'information* et *Tirer profit de l'information*. En effet, les élèves sont amenés à se donner une méthode pour lire les différents documents, à trouver les informations pertinentes et à les exploiter en complétant adéquatement le tableau sur le taux de participation aux élections provinciales et en formulant des constats à partir de ces données.

- Les élèves sont ensuite invités à lire le document 3 du dossier documentaire, qui présente des raisons pour lesquelles les jeunes choisissent de ne pas voter. Ils réfléchissent aux raisons invoquées et se demandent s'ils sont d'accord ou non.

Flexibilité pédagogique

Certains élèves pourraient avoir besoin de soutien dans la lecture de ce texte. Les inviter à surligner ou à noter en marge les raisons invoquées dans le texte.

Compétences disciplinaires

Afin de garder des traces pour évaluer le développement de la compétence 1, notez vos observations sur la **Grille de rétroaction CD1**.

- En groupe classe, les élèves poursuivent leur réflexion sur le taux de participation des jeunes aux élections.

Exemples de réponse: 1. Selon moi, il est important que les jeunes votent aux élections, car ils doivent choisir les personnes qui les représentent au Parlement et qui doivent prendre des décisions sur une foule de sujets. Voter est la meilleure façon de faire connaître ses opinions.

Selon moi, les jeunes ne parviennent pas à faire connaître leurs besoins; ça ne vaut donc pas la peine qu'ils aillent voter; les politiciens ne présentent pas d'idées qui pourraient les intéresser.

2. Si personne n'allait voter, on se retrouverait avec des représentants et des représentantes qui ne représentent pas les besoins de la population. De plus, la population n'aurait aucun pouvoir sur les décisions des représentants et des représentantes.

Étape 2 Prendre connaissance de ce qu'est la démocratie

- Les élèves amorcent l'étape en réfléchissant à ce que signifie l'affirmation suivante: « Le pouvoir appartient à l'ensemble de la population. »

Exemple de réponse: Dans une démocratie, le pouvoir n'est pas détenu par une seule personne. Chaque personne peut faire connaître ses idées et les défendre. Tous les citoyens et toutes les citoyennes ont du pouvoir, car ils peuvent voter et faire savoir qu'ils ne sont pas d'accord avec une décision ou une loi, par exemple.

-  **PAUSE CONCEPTS** Les élèves découvrent ce qu'est une démocratie. Ils prennent connaissance de l'importance des droits politiques dans ce type de régime politique. Ils se penchent sur la tenue d'élections et sur le pouvoir qu'elle confère à chaque citoyen et citoyenne. Puis ils examinent les trois types de démocratie.

Les élèves prennent conscience de l'importance de la séparation des pouvoirs dans une démocratie. En effet, cette séparation des pouvoirs permet d'éviter qu'une seule personne ou un petit groupe détienne tous les pouvoirs.

Enfin, les élèves font un retour sur les notions qu'ils viennent de voir en réalisant une courte activité interactive.

Étape 3 Découvrir des institutions démocratiques

- Les élèves regardent une vidéo qui présente, d'une façon accessible, en quoi consiste la répartition des pouvoirs entre les différents paliers de gouvernement au Canada. Puis ils prennent connaissance de trois situations dans lesquelles des droits sont en jeu.

Réponses: Situation d'Amina: la citoyenneté est de compétence fédérale.

Situation de Léo: l'éducation est de compétence provinciale.

Situation de Samir: l'approvisionnement en eau dans une ville est de compétence municipale.

-  **PAUSE CONCEPTS** Les élèves poursuivent leurs apprentissages sur les trois paliers de gouvernement au Canada. Ils constatent que c'est la Constitution canadienne qui définit la forme du gouvernement et son fonctionnement. C'est aussi la Constitution qui répartit les compétences entre les gouvernements fédéral et provincial, c'est-à-dire les sujets sur lesquels un gouvernement peut prendre une décision ou voter une loi. Préciser que la Constitution canadienne regroupe plusieurs lois qui contiennent les règles de base du fonctionnement du pays.

Les élèves abordent le rôle des partis politiques. Ils découvrent des caractéristiques de la tenue d'élections.

Les élèves font ensuite un bref survol du fonctionnement des systèmes politiques canadien et québécois.

Ils abordent brièvement en quoi consiste la laïcité de l'État québécois et les objectifs qu'elle vise.

Puis ils se penchent sur l'organisation politique des communautés autochtones.

Les élèves réalisent une courte activité interactive pour faire un retour sur les notions qu'ils viennent de voir.

- Pour terminer l'étape, les élèves réfléchissent à l'importance de choisir ses représentants et ses représentantes aux élections fédérales, provinciales et municipales.

Exemple de réponse: Il est important de choisir ses représentants et ses représentantes à chacun des paliers de gouvernement, car à chacun des paliers les élus prennent des décisions importantes qui peuvent toucher les gens. Il est important de faire connaître son opinion sur des sujets variés en choisissant, à chacun des paliers de gouvernement, la personne qui représente le mieux ses idées.

Réfléchir à une situation où l'on se demande si les jeunes de 12 à 17 ans devraient participer à un référendum sur une question qui les touche directement

- Réflexion éthique
- Grille de rétroaction CD2

- En groupe-classe, les élèves prennent connaissance de la situation.
- Individuellement, les élèves réfléchissent à la question éthique : « La municipalité devrait-elle permettre aux jeunes de 12 à 17 de participer à un référendum sur une question qui les touche directement ? »

Au besoin, expliquez aux élèves ce qu'est un référendum.

Un référendum est une procédure de vote qui permet de consulter directement la population sur une question politique importante. Le scrutin se déroule comme lors d'une élection. Toutefois, le bulletin de vote est différent. En général, les électeurs et les électrices doivent répondre « oui » ou « non » à la question posée.

Pour accompagner les élèves dans leur réflexion, une série de questions leur est proposée. Les élèves réfléchissent alors aux avantages et aux désavantages de permettre aux jeunes de voter, et ils se demandent quelles sont les personnes qui devraient voter. Ces questions leur permettent d'évaluer les réponses et leurs effets possibles. Les inviter aussi à chercher des repères pour justifier leur choix et à sélectionner ceux qu'ils trouvent les plus pertinents. Ces réflexions devraient aider les élèves à élaborer leur point de vue.

Flexibilité pédagogique

Les élèves pourraient chercher en groupe-classe les avantages et les désavantages de voter à un tel référendum.

- En équipe, les élèves présentent leur point de vue à tour de rôle. Leur rappeler de noter les valeurs et les repères sur lesquels leurs camarades basent leur point de vue. Chaque élève devra, à la fin de la discussion, relever les repères qu'il ou elle privilégie.

- À la lumière des discussions, les élèves revoient au besoin leur point de vue initial.

Compétences transversales

Cette réflexion éthique, qui amène les élèves à réfléchir aux avantages et aux désavantages de permettre à des jeunes de 12 à 17 ans de voter lors d'un référendum, est l'occasion d'observer le développement de la compétence transversale **Se donner des méthodes de travail efficaces** (CT5), composantes *Visualiser la tâche dans son ensemble*, *Réguler sa démarche* et *Analyser sa démarche*. En effet, les élèves sont amenés à comprendre la situation dans son ensemble et à imaginer des avantages et des désavantages à divers scénarios possibles. Puis, à la lumière des informations recueillies lors d'une discussion, ils font un retour sur ce qui les a conduits à formuler leur point de vue, et revoient celui-ci au besoin.

Compétences disciplinaires

Afin de garder des traces pour évaluer le développement de la compétence 2, notez vos observations sur la **Grille de rétroaction CD2**.

Retour sur le parcours

- En groupe-classe, faire un retour sur la participation des jeunes à la vie politique.

Exemples de réponse: 1. Selon moi, les jeunes ne participent pas suffisamment à la vie politique. Plusieurs décisions qui les concernent sont prises sans qu'ils aient l'occasion de présenter leur opinion. Certains jeunes, cependant, sont très impliqués et tentent de défendre du mieux qu'ils le peuvent les sujets qui les touchent.

2. La démocratie québécoise ne permet pas vraiment aux jeunes de se faire entendre, car ils ne peuvent pas voter aux élections. De plus, il y a peu de lieux où les jeunes peuvent exprimer leurs idées. Trop souvent, les adultes ne sont pas intéressés par ce qui touche les jeunes, ou bien ils pensent qu'ils sont mieux placés que les jeunes pour prendre des décisions.

3. Les réponses varieront.

-  Révision de fin de parcours

L'activité de révision de fin de parcours permet de faire un retour sur les connaissances construites tout au long du parcours.